

Puteaux, le 23 octobre 2017

## L'Union des Industries Chimiques lance un site d'information dédié « Perturbateurs endocriniens : parlons-en ! »

L'Union des Industries Chimiques (UIC) annonce le lancement, ce jour, de son site internet « Perturbateurs endocriniens : parlons-en ! » avec la volonté de répondre, par une information objective et pédagogique, aux préoccupations exprimées par le grand public.

Les différentes rubriques de « **Perturbateurs endocriniens : parlons-en !** » proposent une information claire et accessible. Les explications données s'appuient très largement sur des documents et études publiés par des agences françaises et européennes, disponibles dans la rubrique « *Documentation* ». « *L'Essentiel* » répond, à travers une approche factuelle et une volonté de vulgarisation, aux grandes questions sur les perturbateurs endocriniens telles que « Qu'est ce qu'un perturbateur endocrinien ? » ou « Quelle est la réglementation en vigueur ? ». « *Pour Aller Plus Loin* » permet aux visiteurs du site d'enrichir leur connaissance sur ce sujet grâce à des explications scientifiques plus approfondies. La rubrique « *Débats et décryptages* » permet de relayer des débats entre parties prenantes, industrie, monde de la recherche, administration et société civile.

La perturbation du système endocrinien, qu'elle résulte d'une exposition à des produits chimiques naturels ou synthétiques, est un sujet de débat dans la communauté scientifique. Très peu d'études permettent aujourd'hui d'établir une relation de cause à effets non discutable entre l'apparition de maladies ou troubles chez l'homme et l'exposition aux perturbateurs endocriniens. Cependant, certains effets néfastes des perturbateurs endocriniens observés majoritairement chez l'animal, et l'augmentation inexplicable de la fréquence de certaines maladies chez l'homme, appellent à la vigilance.

L'Union des Industries Chimiques (UIC) souhaite que le sujet fasse l'objet d'un débat ouvert et équilibré dans lequel elle entend jouer pleinement son rôle. Au-delà de ce nouvel espace d'échanges que sera le site « Perturbateurs Endocriniens : Parlons-en », l'UIC participe également activement à la Stratégie nationale sur les perturbateurs endocriniens. Celle-ci complète les dispositions européennes avec pour objectif de réduire l'exposition de la population et de l'environnement à ces substances. L'UIC y sera toujours force de propositions, tout en rappelant la nécessité de s'inscrire dans un cadre réglementaire européen harmonisé.

Magali Smets, directrice générale de l'UIC a déclaré : « *A travers ce site internet, l'Union des Industries Chimiques et ses entreprises adhérentes affichent, en transparence, leur volonté de dialogue avec tous. Nous croyons que de la qualité du débat public dépend la qualité des avancées qui en découlent. Chacun a sa part de responsabilité dans la bonne tenue de ce dialogue* ».

Le site sera accessible à l'adresse : [www.perturbateurendocrinien.fr](http://www.perturbateurendocrinien.fr)

*L'Union des Industries Chimiques (UIC) a pour mission de promouvoir l'industrie chimique en France et en est le porte-parole. L'industrie chimique en France est le 2<sup>e</sup> producteur européen, le 7<sup>e</sup> producteur mondial. Avec un chiffre d'affaires de 71,2 milliards d'euros en 2016 et 164 000 salariés, elle est un des tout premiers secteurs industriels en France.*

### UIC – contacts presse

Direction de la Communication UIC - 01.46.53.11.09 - [adurantont@uic.fr](mailto:adurantont@uic.fr)  
TADDEO - Laurence Tovi - 06 34 78 36 32 - [laurence.tovi@taddeo.fr](mailto:laurence.tovi@taddeo.fr)  
Victoire MATHOT - 06.27.65.56.66 - [victoire.mathot@taddeo.fr](mailto:victoire.mathot@taddeo.fr)

